



Actu Santé Travail

N° 34, février 2019

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	2
Sénat	4
Assemblée nationale	5
Circulaires	5
Jurisprudence	5
Recommandation de la HAS	6
Les brèves	6
Rapports et études	10
Sur le web	11
La boîte à outils	12
Les chiffres en plus	14
Nouveautés INRS	14
Congrès, colloques, conférences	15
Les cheveux de Beethoven coupés en quatre ...	15



RENCONTRES SANTE TRAVAIL le 12 MARS 2019 Demandez le programme !



Cette journée **inédite** est l'occasion pour les adhérents d'échanger avec les professionnels de santé au travail. Les thèmes, différents pour chaque service de santé au travail, veulent être l'illustration concrète des relations de proximité avec les entreprises adhérentes et des actions portées sur le territoire limousin auprès de leurs salariés pour la prévention des risques professionnels.

Dans nos 3 centres principaux de l'Allier : Vichy, Moulins et Montluçon

Objectif DU (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
sessions d'information avec utilisation pratique de notre outil en ligne
[renseignez-vous ici](#)

Extraits du journal officiel de la République française

09/02/2019

- [Arrêté du 5 février 2019](#) portant homologation du référentiel professionnel élaboré par la Fédération nationale des travaux publics dans le cadre de la mise en œuvre du compte professionnel de prévention.
- [Le référentiel de prévention des expositions au bruit et aux températures extrêmes dans les TP](#)

12/02/2019

- [Avis](#) relatif à l'extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des services de santé au travail.

13/02/2019

- [Arrêté du 8 février 2019](#) portant homologation de la décision n° 2019-DC-0660 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 janvier 2019 fixant les obligations d'assurance de la qualité en imagerie médicale mettant en œuvre des rayonnements ionisants.

14/02/2019

- [Arrêté du 5 février 2019](#) portant homologation du référentiel professionnel élaboré par la branche des métiers de l'esthétique dans le cadre de la mise en œuvre du compte professionnel de prévention.

15/02/2019

- [Arrêté du 12 février 2019](#) modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flochage et calorifugeage à l'amiante, susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

Extraits du journal officiel de l'Union européenne

24/01/2019

- [2019/C 30/04 : Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des

21/02/2019

- [2019/C 68/05 : Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

27/02/2019

- [Règlement délégué \(UE\) 2019/330 de la Commission du 11 décembre 2018](#) modifiant les annexes I et V du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de **produits chimiques dangereux** (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

Sénat

Absence de suivi médical post-professionnel des anciens salariés de la Saft – Arts Energy :

Réponse du Ministère du travail en date du 23/01/2018 à la question posée : « Pourquoi, en Charente, les anciens salariés de l'usine Saft – Arts Energy de Nersac ne bénéficient à ce jour d'aucun suivi post-professionnel organisé par la caisse primaire d'assurance maladie, en lien avec la médecine du travail.

- [Lire la réponse du Secrétariat d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.](#)

Procédure de contestation des avis du médecin du travail : Réponse de la Ministre du travail en date du 07/02/2019 sur la compétence directe accordée au conseil des prud'hommes pour se prononcer sur la contestation des avis du médecin du travail et sur la marge de manœuvre du conseil des prud'hommes dans sa prise de décision dans le cas où des avis médicaux divergent entre le médecin du travail, le médecin-inspecteur du travail, et le médecin mandaté par l'employeur.

- [Lire la réponse de la Ministre du travail.](#)
-

Risques sanitaires liés à l'exposition aux rayonnements ultraviolets artificiels : Réponse de la Ministre de la santé en date du 07/02/2019 sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour mettre fin ou mieux encadrer l'exposition de la population aux UV artificiels émis par les cabines de bronzage à des fins esthétiques.

- [Lire la réponse du Ministère de la santé.](#)

Impact de la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sur les entreprises adaptées :

Réponse du Ministère du travail en date du 07/02/2019 précisant les dispositions qui seront mises en place pour, d'une part, favoriser l'emploi direct des personnes en situation de handicap et, d'autre part, garantir une neutralité financière pour ces entreprises dont les activités seront impactées du fait du changement du régime de l'OETH.

- [Lire la réponse du Ministère du travail.](#)

Santé mentale des actifs en France : Une récente étude de la fondation Pierre Deniker et de l'IPSOS, présentée au Conseil économique, social et environnemental, tout dernièrement, portait à connaissance que 22 % des actifs présentent une détresse « orientant vers un trouble mental » comme la dépression ou les addictions. Les résultats de l'étude étant préoccupants, il est demandé à la Ministre de la santé quand le Gouvernement pourra se saisir de ce sujet et il lui demande quelles actions ce dernier compte prendre au regard des résultats alarmants de cette étude.

- [Réponse du Ministère de la santé le 21/02/2019.](#)

Assemblée nationale

Permettre aux entreprises du BTP de respecter les obligations de désamiantage : Réponse du Gouvernement en date du 12/02/2019 à la demande de permettre aux entreprises du bâtiment et des travaux publics de respecter la loi afin d'éviter de nouveaux drames quant aux conséquences de l'amiante et de renforcer les pouvoirs dévolus aux organismes accrédités, les moyens humains et financiers de l'Inspection du travail ainsi que la mise en place de contrôles plus nombreux, réguliers et rigoureux.

- [Réponse du Ministre de la transition écologique et solidaire.](#)

Circulaires

17/12/2018

- [Instruction interministérielle no DGT/CT3/DSR/BPAL/2018/281 du 17 décembre 2018](#) relative à la prévention du **risque routier professionnel**.
Notice : Cette instruction interministérielle définit le cadre de mise en œuvre tant au niveau central que déconcentré des orientations relatives au risque routier professionnel annoncées par le Premier ministre lors du comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018. Elle précise notamment les actions à mener par les services des ministères de l'intérieur (dans le cadre des documents généraux d'orientation) et du travail (dans le cadre du troisième plan santé au travail) afin de mobiliser les secteurs d'activité prioritaires (avec un nombre d'accidents de mission et/ou de trajet élevés) sur la prévention de ce risque.

14/02/2019

- **Circulaire du 29 janvier 2019** relative à l'**obligation** pour le responsable légal **de désigner le conducteur d'un véhicule** détenu par une personne morale à la suite de la commission d'une infraction. [Télécharger le document](#) (7 pages).

Jurisprudence

Préjudice à démontrer en cas de défaut de visite médicale : Un salarié estime qu'en sa qualité de travailleur de nuit, statut imposant une surveillance médicale renforcée, il a nécessairement subi un préjudice en ne bénéficiant pas de la visite médicale d'embauche alors imposée par la loi. La Cour de cassation confirme une jurisprudence de 2016 et considère qu'il appartient au salarié qui demande l'indemnisation de justifier du préjudice qui en serait résulté pour lui. A défaut, sa demande d'indemnisation ne peut pas être satisfaite. *Prévention BTP le 08/01/2019.*

- [Cass. Soc. 27 juin 2018 – N°17-15438.](#)

L'employeur doit démontrer l'impossibilité de reclasser le salarié inapte avant de pouvoir le licencier. Dans cet arrêt du 9 janvier 2019, la Cour de cassation rappelle qu'il incombe à l'employeur non seulement de procéder à une recherche sérieuse de reclassement, en conformité avec les préconisations du médecin du travail et dans le groupe, mais aussi de démontrer, le cas échéant, son impossibilité de reclassement avant de procéder au licenciement du salarié inapte. *ISTNF le 08/02/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF](#)

Discrimination et obligation de sécurité de l'employeur : l'employeur se doit d'intervenir immédiatement. Au titre de son obligation de sécurité, un employeur ne peut pas laisser un(e) salarié(e) aux prises avec un comportement discriminatoire et créant un environnement hostile et humiliant de la part de personnes exerçant une autorité "de fait ou de droit". Peu importe que les

agresseurs soient extérieurs à l'entreprise et que le responsable ne dispose d'aucun pouvoir particulier sur eux. *Les Editions Législatives le 11/02/2019.*

- [Cass. soc., 30 janv. 2019, n° 17-28.905.](#)

Le certificat médical constatant l'incapacité temporaire de travail d'une victime d'un AT doit être précédé d'un examen de celle-ci : La Cour de cassation, par cet arrêt publié le 14 février 2019, précise que pour bénéficier des indemnités journalières, l'incapacité médicale d'une victime d'un accident du travail (AT) à reprendre son travail est constatée par un certificat médical. *ISTNF le 25/02/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

Homicide involontaire et faute inexcusable : A la suite de l'accident mortel d'un salarié, ses ayants droit demandent la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur. La Cour de Cassation considère que la condamnation pénale de l'employeur caractérise sa faute inexcusable. *OPPBT, 05/02/2019.*

- [Lire le commentaire juridique.](#)
- [Cour de Cassation Chambre Civile 2 n° 17-18712 du 11/10/2018](#)

Recommandation de la HAS

Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs. Dans un contexte de vieillissement de la population active, de prévalence des maladies chroniques et de recul progressif de l'âge de départ en retraite, le maintien en emploi est un facteur de santé et d'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé. Le périmètre de ces recommandations est circonscrit à la stratégie à mettre en œuvre à une échelle individuelle, dès lors qu'un risque de désinsertion professionnelle est identifié ou pressenti du fait d'une altération de la santé du travailleur. *HAS, février 2019.*

- Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs - [Synthèse](#)
- Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs - [Recommandations](#)
- Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs - [Argumentaire](#)

Les brèves

Maintenir en emploi ou soutenir le travail ? La place de la santé au fil des parcours professionnels. Le séminaire annuel du Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail a porté sur la place de la santé dans les parcours professionnels. Des actions et des études menées en services de santé au travail, à la Mairie de Paris ou dans le secteur de l'aéronautique ont illustré et questionné sur les relations entre travail, santé, emploi, âges et compétences au fil du parcours

professionnel. *Références en santé au travail, décembre 2018, 9 pages.*

- [Lire l'article.](#)

Réforme Santé au travail : L'ensemble des organisations représentatives des travailleurs est convaincu qu'il faut revoir en profondeur notre système de prévention des risques professionnels. Les entreprises doivent être incitées à s'appuyer sur les acteurs de la santé au travail, afin de mettre en place une stratégie

de prévention primaire des risques professionnels et d'assurer une traçabilité de l'état de santé des travailleurs, leur permettant de respecter leurs obligations légales en la matière... *CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, le 06/02/2019.*

- [Lire le communiqué de presse commun.](#)

Où en est le Plan santé au travail 2016-2020

? Le ministère du Travail dresse un bilan à mi-parcours du Plan santé au travail 2016-2020. La culture de prévention se répand, des accords qualité de vie au travail sont signés, mais les données de santé peinent à être collectées. *Actuel|HSE, le 07/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)
- [Lire le discours](#) de Christelle Dubos - PST 3 : quelles avancées ? Point d'étape avec les acteurs de la prévention (05/02/2019).

L'accompagnement des travailleurs handicapés vers l'emploi

: La loi garantit un traitement égal à tous les travailleurs, qu'ils soient en situation de handicap ou non. Afin de compenser leur handicap, les travailleurs handicapés bénéficient néanmoins de dispositifs d'accompagnement spécifiques. *Défi Métiers le 10/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Cancer : une bombe émotionnelle dans le collectif de travail.

Comment réagir lorsqu'un salarié est atteint d'un cancer ? A l'occasion d'une table ronde organisée le 5 février, associations et médecins évoquent les bonnes pratiques en termes d'accompagnement du salarié et de son équipe. Les entreprises et en particulier leurs services RH doivent intégrer tout un parcours, de l'annonce de la maladie du salarié à sa réintégration. *Actuel|RH le 11/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

La recette du gouvernement pour la réforme de la santé au travail se profile

: Une première période de concertation, qui portera sur le périmètre des sujets à négocier dans le cadre de la future réforme de la santé au travail, devrait bientôt s'ouvrir, confirme Charlotte Lecocq, co-auteure d'un rapport qui préconise une refonte totale du système. Elle reproche aux partenaires sociaux de ne pas suffisamment s'engager sur le sujet pour le moment. *Actuel|RH le 13/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Santé des hospitaliers : l'alerte des médecins du travail.

Ils sont bien placés pour le savoir parce qu'ils l'observent. Les médecins du travail, dans les hôpitaux où ils sont encore présents, sont les témoins d'une souffrance de plus en plus marquée des professionnels de santé. Alors que les signaux d'alerte clignotent maintenant depuis plusieurs années, ils alertent leurs tutelles. *Infirmiers.com le 13/02/2019.*

[Lire l'article.](#)

Hausse des arrêts maladie : comment accompagner les salariés qui n'arrivent pas à revenir après une longue absence.

Alors que le gouvernement mène une réflexion pour maîtriser la hausse des arrêts de travail, la Fédération des intervenants en risques psychosociaux lance l'alerte. Plutôt que réfléchir en termes de coûts économiques, elle appelle notamment à une meilleure prévention et à un vrai accompagnement lors du retour à l'emploi après des arrêts longs. *LCI le 15/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Épidémie de grippe : l'ARS Nouvelle-Aquitaine lance une campagne pour inciter au port du masque

L'épidémie de grippe en Nouvelle-Aquitaine se poursuit. Selon les données Santé Publique France, la grippe a entraîné 1100 décès depuis le mois d'octobre 2018. C'est dans ce contexte que l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec de nombreux acteurs de la santé, lance une nouvelle campagne pour encourager au port du masque. De nombreux outils de communications sont disponibles en téléchargement. *ARS- NA, le 19/02/2019.*

- [Lire le communiqué.](#)

La réforme inachevée de la contestation judiciaire des avis du médecin du travail

: La loi 2016-1088 du 8 août 2016 a réformé en profondeur le fonctionnement des services de santé au travail mais aussi les règles applicables en matière de contestation des avis du médecin du travail, en faisant notamment relever ce type de contestation de la compétence non plus du Tribunal administratif mais du Conseil de prud'hommes. On assiste à une inflation de textes dont les dispositions actuellement applicables sont particulièrement mal rédigées, ce qui posent de nombreux questionnements. L'article fait le point en reprenant des exemples concrets. *LEXplicité le 19/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

La réforme de la santé au travail démarre dans l'incertitude : Les bases de la concertation sur la santé au travail seront bientôt jetées. Les membres du groupe permanent d'orientation du Coct (Conseil d'orientation et des conditions de travail) se réuniront le matin du vendredi 22 février pour préparer le cadre du dialogue à venir avec les partenaires sociaux. Mais pour l'heure, aucune communication officielle du gouvernement n'est parvenue jusqu'aux organisations syndicales et patronales. *Actuel|RH le 20/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Les partenaires sociaux invités à agir sur la santé au travail : Edouard Philippe a proposé le 20 février 2019 aux partenaires sociaux de réfléchir pendant trois mois à la santé au travail et au maintien en emploi pour décider des sujets devant faire l'objet de négociations ou de concertations. Cette "réflexion partagée" serait structurée autour de deux grands axes : accompagner les entreprises pour faire émerger une culture de prévention ; mieux protéger la santé des travailleurs et favoriser leur maintien en emploi. *Boursorama le 20/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Arrêts maladie : vers un jour de carence obligatoire pour tous. Parmi ses 20 recommandations, la plus sensible est l'instauration d'un jour de carence obligatoire pour tous, c'est-à-dire non payé, en cas d'arrêt-maladie. Cependant, le rapport contient beaucoup d'autres recommandations, visant par exemple à renforcer la coopération entre médecins traitants, médecins du travail et médecins-conseil de la Sécu. Il propose des mesures qui alimenteront la future concertation sur la santé au travail. *Le Figaro le 21/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)
- [Consulter le rapport.](#)

Réforme de la santé au travail : encore 3 mois de discussions avant toute concertation et/ou négociation. Décidément, cette fameuse concertation et/ou négociation sur la réforme de la santé au travail peine à se mettre en place. Alors que l'on croyait que les

échanges concrets entre l'État et les partenaires sociaux allaient débiter à la fin de la semaine, à l'occasion d'une réunion du GPO (groupe permanent de travail) du Coct, Édouard Philippe a indiqué le 20 février 2019, qu'il fallait désormais "*approfondir les diagnostics posés et discuter des différents travaux conduits*", dans le cadre d'une "*réflexion partagée [avec les partenaires sociaux] au cours des trois prochains mois*". *Actuel|HSE le 21/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Poussières de bois : de nouvelles méthodes d'évaluation : Les moyens de réduire les risques liés aux poussières de bois font encore l'objet de nombreuses questions sur le plan réglementaire, technique et économique. Lors de la Journée technique Poussières de bois du 29 janvier dernier, de nouvelles méthodes d'évaluation des expositions, destinées à aider les entreprises, ont été présentées. *PréventionBTP le 22/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Bataille feutrée sur les normes ISO en santé au travail : Après l'adoption en 2018 de la norme ISO 45001 sur le management de la santé et de la sécurité au travail, se profile maintenant la 45003 sur les risques psychosociaux. La France y est opposée, mais ne sera pas présente début mars à Dallas, où le sort de la norme va se jouer. *Santé & Travail le 24/02/2019.*

- [Lire l'article.](#)

La réforme de la santé au travail enfin sur les rails... : La réforme « va s'engager dans le cadre d'un processus original démarré par une phase de près de 3 mois, pouvant être qualifiée de "concertation accompagnée par des experts, des partenaires sociaux" dans le cadre du groupe permanent d'orientation du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) ». C'est ce qu'affirme Bruno Dupuis dans un article paru sur LinkedIn le 25 février dernier.

- [Lire l'article.](#)

Un million de travailleuses en âge de procréer exposées à des solvants dangereux : Produits ménagers, textiles, parfums, les produits chimiques sont partout et particulièrement au travail. Les résultats

présentés dans cette étude inédite permettent de décrire l'exposition à trois familles de solvants (oxygénés, pétroliers, chlorés) pour l'ensemble des femmes en âge de procréer au travail en France pour l'année 2013. Aucune catégorie socio-professionnelle n'est épargnée. *BEH*, N° 7 - 26 février 2019.

- [Lire l'article.](#)

Santé au travail : vers une prévention fondée sur des preuves. Le dernier Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) s'intéresse aux risques professionnels. Dans son éditorial, le Pr William Dab alerte sur le manque d'efficacité des politiques de prévention. Selon lui, les travaux scientifiques pour mener des actions productives manquent cruellement à l'appel. *BEH* n°7, 26 février 2019.

- [Lire l'article.](#)

Le maintien en emploi doit être pensé bien avant l'arrêt de travail : La Haute autorité de santé a publié ses recommandations de bonnes pratiques pour prévenir la désinsertion professionnelle des travailleurs. Elle préconise de repérer le plus en amont possible les altérations de la santé susceptibles d'avoir des conséquences sur le travail. *Actuel|HSE*, le 28/02/2019.

- [Lire l'article.](#)

Accueil des stagiaires : quelles obligations pour l'employeur ? : Accueillir des stagiaires au sein de son entreprise constitue une pratique courante, permettant de mettre en situation professionnelle des élèves ou étudiants. Pour autant, un certain nombre d'obligations s'impose à l'employeur, tant vis-à-vis de l'établissement de formation, que du stagiaire. *INRS* février 2019.

- [Lire le dossier.](#)

Appel d'urgence : Le 114 s'adapte désormais aux sourds et aux aveugles. L'appli Urgence 114 permet aux sourds et malentendants de communiquer avec les services de secours en visioconférence, en langue des signes, tandis que les aveugles et malvoyants peuvent compter sur le chat grâce à une fonction en Braille. *Info Urgence 114* le 26/02/2019.

- [Lire l'article.](#)
- [Télécharger les kits de communication](#)

 SERVICE PUBLIC GRATUIT 24H/24



Appel d'urgence pour sourds et malentendants

VISIO TCHAT SMS FAX

Bulletin épidémiologique rougeole. Données de surveillance au [27 février 2019](#).

Surveillance sanitaire en région Nouvelle-Aquitaine. [Point épidémiologique au 27 février 2019](#).

Rapports et études

La santé au travail des agents de l'État en abattoir : une approche sociologique. Cette note présente les principaux résultats d'une recherche sur la recrudescence de troubles musculosquelettiques (TMS), au début des années 2000, chez les agents de l'État chargés de l'inspection des viandes en abattoir. *Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, centre d'études et de prospective, janvier 2019, 4 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à la proposition de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel. Evaluation des effets sur la santé et des méthodes de mesure des niveaux d'exposition sur le lieu de travail pour l'**acide acétique** (CAS n°64-19-7). *ANSES, janvier 2019, 110 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à la proposition de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel. Evaluation des effets sur la santé et des méthodes de mesure des niveaux d'exposition sur le lieu de travail pour le **chlore** (CAS n° 7782-50-5). *ANSES, janvier 2019, 122 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à la proposition de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel. Evaluation des effets sur la santé et des méthodes de mesure des niveaux d'exposition sur le lieu de travail pour le peroxyde de **méthyléthylcétone** (MEKP) (CAS n°1338-23-4). ANSES, janvier 2019, 92 pages.

- [Télécharger le document.](#)

AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à la proposition de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel. Evaluation des effets sur la santé et des méthodes de mesure des niveaux d'exposition sur le lieu de travail pour la **n-butylamine** (CAS n°109-73-9). ANSES, janvier 2019, 82 pages.

- [Télécharger le document.](#)

AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à l'évaluation des indicateurs biologiques d'exposition en vue de la recommandation de valeurs limites biologiques et de valeurs biologiques de référence pour le **perchloroéthylène**. ANSES, 08/02/2019, 100 pages.

- [Télécharger le document.](#)

Contraintes physiques et intensité du travail : Ce numéro de *Synthèse. Stat'* présente les résultats de l'enquête Conditions de travail – Risques psychosociaux de 2016 concernant les indicateurs relatifs aux contraintes physiques et à l'intensité du travail. Cette partie recouvre un des six axes d'analyse des risques psychosociaux construits par le collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail : l'intensité du travail et temps de travail (axe 1).

Ministère du travail, Dares, 18/02/2019, 310 pages.

- [Synthèse Stat' n° 24 - Contraintes physiques et intensité du travail](#)

Risques professionnels liés aux nanomatériaux : Des appareils de protection respiratoire efficaces sous certaines conditions. L'émergence de ces nouveaux matériaux pose la question des risques encourus lors de l'exposition professionnelle. Pour établir des recommandations adaptées, l'INRS a mené une étude sur les performances des masques de protection respiratoire qui confirme leur efficacité sous certaines conditions (bon ajustement du masque, rythme respiratoire du salarié...).

INRS le 19 février 2019.

- [Lire le communiqué de presse.](#)

Sur le web

Alkylphénols éthoxylés : Le site de substitution des substances chimiques créé en 2011 avait pour mission de promouvoir la diffusion et le partage d'informations sur la substitution du bisphénol A dans les contenants alimentaires, il a vu sa mission étendue aux autres bisphénols et aux phtalates en 2016, et il élargit une fois encore son champ d'action à de nouvelles substances : les alkylphénols éthoxylés (APEO). INERIS, novembre 2018.

- [Aller sur le site dédié.](#)

REACH : cartographie des additifs pour plastiques. Plus de 400 substances utilisées comme additifs fonctionnels ou comme pigments dans les plastiques ont été listées. Une [page internet](#) est dédiée à cette cartographie sur le site de l'ECHA, et trie ces substances par onglets en fonction de leur nature. Des informations sur les types de polymères (PVC, PET, polyoléfine, PMMA, polyamides etc.) dans lesquels les additifs sont le plus souvent trouvés et sur les plages de concentration attendues sont également fournies. Editions législatives le 22/02/2019.

Poussières de bois : Un portail spécialisé en cours de développement. Le FCBA a annoncé la mise en chantier, au second semestre, d'un site consacré aux poussières de bois, à destination des professionnels de la filière. Cet outil permettra notamment aux entreprises de réaliser leur auto-évaluation du risque et d'identifier des pistes d'action en s'appuyant sur une base de données d'études et de bonnes pratiques. La plate-forme assurera également une veille réglementaire et favorisera les échanges entre entreprises et avec les fabricants.

- [Consulter le site de l'institut FCBA](#)

Bioaérosols : Un outil d'aide à la prise de décision pour choisir une protection respiratoire contre les bioaérosols : Utilisant un modèle de gestion graduée du risque développé à l'IRSST, cet outil est constitué d'une démarche en six étapes au terme de laquelle l'utilisateur se verra proposer une protection respiratoire appropriée au milieu de travail en fonction du danger associé aux bioaérosols, qu'ils soient infectieux ou non infectieux, et du niveau d'exposition des travailleurs. *IRSST décembre 2018.*

- [Aller sur le site dédié.](#)

La boîte à outils

Le maintien dans l'emploi pour tous et ensemble : Le réseau Santé travail maintien dans l'emploi (STME) a souhaité valoriser les actions de maintien dans l'emploi réalisées par les médecins du travail afin de montrer l'importance de l'anticipation et l'implication des acteurs dans diverses situations de maintien dans l'emploi des salariés. Un recensement d'exemples de maintien dans l'emploi a été organisé avec l'appui des membres du réseau STME. Ce recueil doit servir de guide aux équipes santé-travail dans leurs démarches d'information aux entreprises et aux salariés. *ISTNF/STME, décembre 2018, 44 pages.*

- [Télécharger le recueil](#)

Cartographie des bases de données existantes dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail : Dans le cadre du Plan Santé Travail 2016-2020, l'Anses a réalisé une cartographie de l'ensemble des bases de données dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Cette cartographie recense les bases de données existantes en matière de veille, d'expertise et de vigilance en santé travail. Ce jeu de données provient d'un service public certifié. *Data.gouv.fr, février 2019.*

- [Lire la description et télécharger l'outil \(format Excel\).](#)

Géodes - Géo données épidémiologiques de santé : Cet observatoire met à disposition sur tout le territoire français des indicateurs de santé construits à partir de nombreuses sources : données médico-administratives, enquêtes en santé, systèmes de surveillance, données de registre... Il permet de restituer près de 300 indicateurs sous forme de cartes dynamiques, de tableaux et de graphiques. *Santé publique France, 2019.*

- [Accéder à l'observatoire cartographique](#)

Amiante : Outil méthodologique d'aide à la vérification de la conformité des stratégies d'analyse et de la sensibilité analytique pour les mesures de concentration en fibres d'amiante sur les lieux de travail (prélèvements sur opérateur réalisés à partir du 01/07/2018) : Cet outil d'aide permet la vérification de la conformité des stratégies d'analyse et de la sensibilité analytique pour les META opérateur (validation de processus). Il est mis à disposition des entreprises pour les accompagner dans leur démarche de pérennisation des processus et apporter un œil critique

12

à la stratégie de prélèvement mise en œuvre. DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - DIRECCTE Grand Est, janvier 2019.

- [Télécharger l'outil.](#)

Amiante : un outil à destination des Services de Santé au Travail. Dans le cadre du PRST3 (2016-2020), un groupe de travail partenarial DIRECCTE /SST propose un outil ayant vocation d'aider les médecins du travail à rendre des avis argumentés sur :

- Les modes opératoires Sous-Section 4,
- Les notices de poste,
- Les durées de vacation
- [Lire l'article sur le site de la DIRECCTE ARA et télécharger l'outil \(format Excel\).](#)

Livret d'accueil sécurité transport dans le BTP : Ce livret a pour objectifs d'informer les jeunes et les nouveaux embauchés au fonctionnement de l'entreprise, le sensibiliser sur les risques inhérents au transport dans le BTP. Il est accompagné d'un livret Modalités d'utilisation.

CARSAT Aquitaine, décembre 2018, 20 pages.

- [Télécharger le livret.](#)
- [Télécharger le livret modalités d'utilisation.](#)

Le risque chimique, c'est pas de la poudre de perlimpinpin : animation « minute » consacrée au risque chimique. Cancers, brûlures, intoxications, problèmes respiratoires, tumeurs, etc. Les produits chimiques et les particules en suspension, ce ne sont pas des menaces en l'air ! Suivez nos conseils prévention pour vous protéger du risque chimique. AIPALS, décembre 2018, 1mn 09.

- [Lire la vidéo.](#)

Se former et travailler avec un handicap [Edition 2019] : Avec un taux de chômage largement supérieur à celui du reste de la population, les travailleurs handicapés se sentent souvent isolés et démunis dans leur recherche. Ce guide, réalisé avec le soutien financier de l'Agefiph, a pour ambition de les aider dans leurs parcours. FNATH, 23/01/2019, 23 pages.

- [Télécharger le guide.](#)

Sieste : mode d'emploi : La sieste est un évènement chronobiologique qui possède des vertus thérapeutiques à condition d'en connaître les règles de prescriptions, notamment en réponse à une dette de sommeil. SIST-Centre Alsace.

- [Télécharger la brochure.](#)

Leptospirose : La leptospirose est une maladie grave, parfois mortelle, qu'il est possible de contracter en milieu professionnel. Découvrez dans cette plaquette quelles sont les activités à risque ainsi que les mesures de prévention. SIST Centre Alsace.

- [Télécharger la plaquette.](#)

Pneumatiques : entretien et remplacement. L'intervention sur les roues et pneumatiques des véhicules expose les salariés à différents risques. A l'aide de cette brochure, apprenez à connaître les risques principaux et découvrez quelques conseils pour intervenir en toute sécurité. SIST Centre Alsace.

- [Télécharger la brochure.](#)

Vérifications périodiques : L'employeur est tenu de maintenir en bon état de fonctionnement les équipements de travail, les EPI ainsi que les installations dont il est responsable. La réglementation impose un certain nombre de vérifications périodiques. Retrouvez dans cette brochure, les vérifications les plus courantes. SIST Centre Alsace.

- [Télécharger la brochure.](#)

Travaux à proximité des réseaux - Les fiches du guide technique :

Afin de faciliter le déploiement des prescriptions du fascicule 2 du guide technique de la réglementation anti-endommagement de réseaux, l'Observatoire DT-DICT de Bourgogne et l'OPPBTB ont réalisé une série de dix fiches à vocation pédagogique destinées aux opérateurs de terrain.

- Check-list préparation de chantier
- Marquage-piquetage
- Enfoncement de piquets
- Adaptation des techniques de terrassement
- Réseaux sensibles et risques associés
- Réseaux non sensibles et risques associés
- Lecture de terrain avant travaux
- La règle des 4A
- Les étapes du terrassement
- Check-list fin de journée

Chacune de ces fiches met l'accent sur les points essentiels à retenir lors des différentes phases de travaux à proximité des réseaux. La fiche synthèse fournit la liste référencée des fiches pratiques explicitant les différentes techniques de travaux du Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux appelée par l'arrêté du 26/10/2018. *OPPBTB - Observatoire DT-DICT de Bourgogne - 2018.*

- [Télécharger les fiches](#) (ZIP)

Les chiffres en plus

Un actif sur cinq risque de développer un trouble mental en lien avec son emploi : Une étude de la Fondation Pierre Deniker, présentée le 25 février 2019, dévoile qu'un travailleur sur cinq souffre au point de risquer de tomber en dépression, burn-out, addiction. *Fondation P. Deniker février 2019.*

- [Télécharger le communiqué de presse](#)
- [Télécharger le rapport d'étude du CESE](#)
- [Télécharger le rapport d'étude Ipsos sur le secteur du BTP](#)

Nouveautés INRS

Brochures

- [ED 4483](#) : Rapport "Etudes et Recherches 2017/2018"
- [ED 4484](#) : Orientations 2018-2022. Santé et sécurité au travail
- [ED 6329](#) : Le risque routier en mission. Guide d'évaluation des risques
- [ED 6311](#) : Exosquelettes au travail : impact sur la santé et la sécurité des opérateurs
- [ED 6315](#) : Acquisition et intégration d'un exosquelette en entreprise
- [ED 6313](#) : L'habilitation électrique, opérations sur véhicules et engins

Mises à jour (annulent et remplacent les éditions précédentes)

- [ED 6308](#) : Le pressing. Nettoyage à sec ou aquanettoyage
- [ED 921](#) : Les ateliers de moulage de pièces en alliages de cuivre
- [ED 840](#) : Evaluation des risques professionnels. Aide au repérage des risques dans les PME-PMI

Abandon

- ED 986 : Le risque routier en mission - Guide d'évaluation des risques (remplacée par [ED 6329](#))

Animations

- [Anim-166](#): Travailler en extérieur au froid

Fiches toxicologiques MàJ 13/02/2019.

- Nouvelles éditions : FT 6 (Fluorure d'hydrogène et sol. aqueuses) et FT 13 (Chlorure d'hydrogène et sol. aqueuses)
- [Nicotine \(FT 312\)](#)
- [Acétone \(FT 3\)](#)
- [1-Bromopropane \(FT 250\)](#)
- [Cyanure de sodium, Cyanure de potassium \(FT 111\)](#)
- [Acrylate d'éthyle \(FT 185\)](#)
- [Protoxyde d'azote \(FT 267\)](#)

Congrès, colloques, conférences

Journée Technique Poussières de bois du 29 janvier 2019 : Cette journée, organisée par FCBA avec le soutien du CODIFAB et en partenariat avec l'OPPBTB, a rassemblé un large public composé de professionnels du bois et de l'ameublement, de fabricants de systèmes d'aspiration et de machines à bois, d'organismes de prévention et d'institutionnels. *FCBA le 01/02/2019.*

- [Télécharger les présentations.](#)

Journée Technique Risques électriques, quelle prévention en entreprise organisée par l'INRS le 29/01/2019.

- [Consulter les présentations.](#)

Les cheveux de Beethoven coupés en quatre ...

On pourrait penser que le musicien est mort sourd et fou mais cela serait trop simple ! Une recherche scientifique originale à partir de produits biologiques du compositeur amène une nouvelle hypothèse particulièrement étayée qui pourrait expliquer les pathologies générales diverses dont Beethoven a souffert quelques années avant sa mort et qui auraient pu provoquer son décès. *Docteur Arcier André, président fondateur de Médecine des arts.*

- [L'histoire d'une intoxication au plomb.](#)

